

Comité Directeur du 13 mars 2017

Début du comité directeur : 19H00

Membres du Comité Directeur - PRESENTS		
BAUDET Robyn	BOYARD Dimitri	MARTINI Stéphanie
DEFAUX Pascal	DEFAUX-THIEBAUT Catherine	GIANNINI Véronique
PATRICE Jean-Michel	BLANCHI Jean-Michel	PATRICE Corinne
FERNANDEZ Sandrine	TARLET Cyrille	
Invités		
HUGUET Bastien (AD)		
Membres du Comité Directeur - ABSENTS EXCUSES		
CORDIER Yves		

1. SECRETARIAT GENERAL et ADMINISTRATION GENERALE

1.1 - Validation PV Comité Directeur du 1^{er} Mars 2017

VOTE POUR A L'UNANIMITE

1.2 - Election du nouveau bureau directeur

Vice-Président(e) : Yves CORDIER

Vice-Président(e) : Jean-Michel BLANCHI

Trésorier(e) : Pascal DEFAUX

Trésorier(e) adjoint(e) : Véronique GIANNINI

Secrétaire : Corinne PATRICE

VOTE POUR A L'UNANIMITE

1. SECRETARIAT GENERAL et ADMINISTRATION GENERALE

1.3 - Nomination de « référents » en charge de « l'affaire VSD »

Robyn BAUDET et Pascal DEFAUX sont nommés référents du dossier « VSD »

Suite à l'Assemblée Générale et à sa proposition, Monsieur Didier LOPEZ (président du club de l'U.S. Cagnes Triathlon) est nommé Intervenant « extérieur » sur le dossier « VSD »

VOTE POUR A L'UNANIMITE

1.4 - Comité pilotage « Fusion » à compléter



Un Comité de Pilotage

pour faire respecter le chemin !

Stéphanie MARTINI et **Jean-Michel PATRICE**, respectivement présidente de la commission mixité et président de la commission arbitrage et organisation viennent compléter le comité de pilotage de la fusion suite aux démissions de Dominique SAGARY et Alain CHATEIGNER.

Gérard Oreggia
Président de la Ligue
Provence – Alpes de Triathlon

Robyn Baudet
Présidente de la Ligue
Côte d'Azur de Triathlon

Doris Drouan
Ligue Provence - Alpes
de Triathlon

Véronique Giannini
Ligue Côte d'Azur
de Triathlon

Isabelle Oreggia
Ligue Provence - Alpes
de Triathlon

Yves Cordier
Ligue Côte d'Azur
de Triathlon

Thierry Mailhes
Ligue Provence - Alpes
de Triathlon

Christian Vanouche
Ligue Provence - Alpes
de Triathlon

VOTE POUR A L'UNANIMITE

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

COMITE DIRECTEUR
13 Mars 2017

1.5 - Groupe de travail Fusion : Nomination d'un élu



Une Equipe Projet et un Expert

pour avancer sur le chemin, étape par étape !

→ **Chef de Projet**

Sébastien François - Enimie
Animateur de Ligue
Ligue Provence – Alpes de
Triathlon

→ **Equipe Projet**

Bastien Huguet
Agent de Développement
Ligue Côte d'Azur de
Triathlon

Vincent Paoli
Agent de Développement
Ligue Provence – Alpes de
Triathlon

→ **Expert**

Christian Chenez
Président
Triathlon Manosque

Jean-Michel BLANCHI est nommé en tant « qu'expert Côte d'Azur » du groupe de travail de la fusion.

VOTE POUR A L'UNANIMITE

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

COMITE DIRECTEUR
13 Mars 2017

2.1 - Redéfinition des commissions

➤ Référents

Sandrine FERNANDEZ est nommée référente de la commission Développement Durable

Cyrille TARLET intègre l'Equipe Technique Régionale (ETR)

➤ Médical

- Sacs Médicaux :
En stand by actuellement / Ne doivent plus être gérés par la commission matériel
- Une réflexion pour la « remise en marche » d'une commission médicale avec plusieurs membres actifs va être initiée
- Des mails vont être envoyés aux clubs afin d'obtenir des informations => Médecins licenciés, investissement, retours,...
- Un rapprochement entre la commission médicale et la commission Sport Santé est prévu

5.1 – Résolution Process Electoral nouvelle Ligue

RÉSOLUTION À ADOPTER LORS DE VOTRE AG DE LIGUE

Tout licencié éligible (cf. 1.4.1. des statuts de la F.F.TRI.) licencié par l'intermédiaire d'un club auquel il adhère situé sur le territoire relevant du ressort de la L.R.TRI., ou titulaire d'une licence individuelle délivrée par la L.R.TRI. et à jour de ses cotisations, peut être candidat aux élections de la nouvelle ligue (découpage issu de la réforme territoriale).

>
Les candidatures au Comité Directeur doivent être envoyées au siège de l'Association de coordination par les candidats, par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 15 jours francs avant l'Assemblée Générale de la nouvelle Ligue de Triathlon.

>
Le jour de l'Assemblée Générale et le jour d'expédition de candidature ne sont pas pris en compte dans le décompte des jours fixant la date limite de dépôt de candidature, le cachet de la poste fait foi.

>
L'Association de coordination vérifiera la recevabilité des candidatures.

>
Rappel de l'adresse du siège social de l'Association de coordination :

-
-
-
-
-

La résolution n'ayant pas été votée en AG, le comité directeur décide de la procédure suivante :

Un mail permettant d'effectuer le vote de la résolution concernant le process électoral est envoyé aux clubs, organisateurs et licencié(e)s individuel(le)s ayant émargés lors de l'Assemblée Générale.

Le vote du process sera notifié dans le PV de l'Assemblée Générale de la Ligue.

VOTE POUR A L'UNANIMITE

5. QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions

Fin du comité directeur : 21H15